

L'

É

C

r

i

T

u

z

E

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

IL RÉPOND AU PROGRAMME D'HISTOIRE

Pour le cycle 3 (qui va du CM1 à la 6^e) en classe de sixième, l'écriture fait partie du programme (Thème 1 : La longue histoire de l'humanité et des migrations) : « L'étude des premiers États et des premières écritures se place dans le cadre de l'Orient ancien et peut concerner l'Égypte ou la Mésopotamie. »)

Pour le cycle 4, en classe de cinquième, certains documents présentés dans le dossier répondent au thème 2 « Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e siècles) » notamment la séquence sur « L'affirmation de l'État monarchique dans le Royaume des Capétiens et des Valois »

IL RÉPOND ÉGALEMENT AU PROGRAMME D'HISTOIRE DES ARTS

Pour le cycle 3 :

- dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles
- Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages, ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création
- Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial

Pour le cycle 4 :

- « Musique et texte(s) au Moyen Âge » ou « Le manuscrit médiéval : matériaux, calligraphie, développement de l'écriture musicale et enluminure » dans « Formes et circulations artistiques (IX^e-XV^e s.) »
- « Naissance du multiple : la gravure et l'imprimerie » dans « Le sacre de l'artiste (XIV^e-début XVII^e s.) »

IL PEUT RENTRER DANS LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En effet, il permet :

- des rencontres avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux
- des pratiques avec l'écriture voire la calligraphie
- des connaissances avec l'appropriation de repères et de notions, l'analyse de documents patrimoniaux...

Le dossier pédagogique se compose de trois parties : une générale pour acquérir les notions, une deuxième avec des reproductions de 13 documents d'archives et une partie questions visant à voir si les élèves maîtrisent certaines notions traitées dans ce dossier.

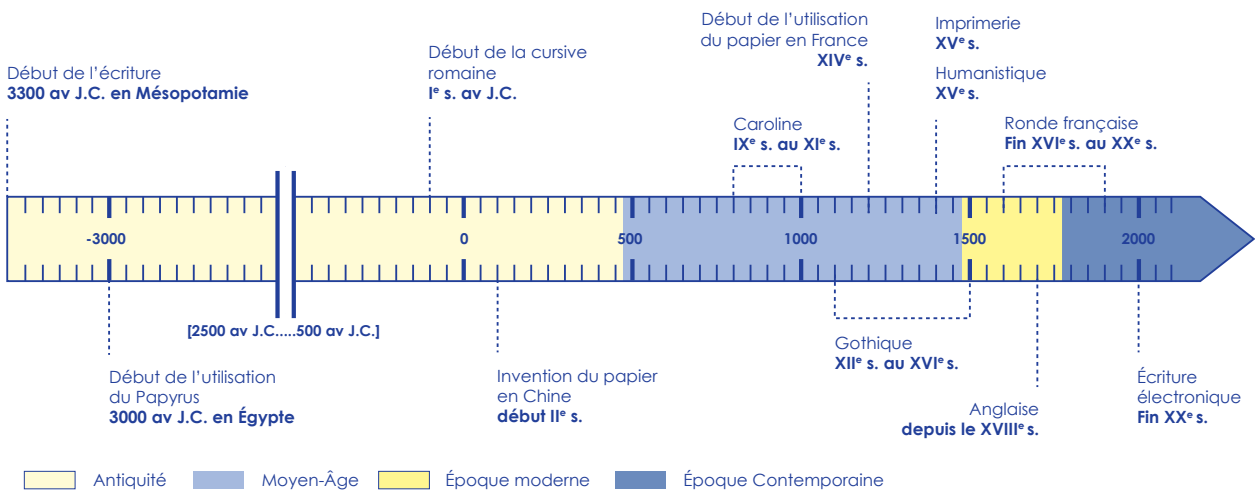
INTRODUCTION

INTRODUCTION

Les archives forment un ensemble de documents originaux, conservés pour pouvoir prouver des droits ou témoigner de certaines activités. Elles servent de sources pour les historiens.

Les Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon conservent des milliers de documents. Le plus ancien est un acte du roi Charles de Provence (cote 10 G 3125) en 861. Tous les ans, de nouveaux documents arrivent aux Archives. Les documents couvrent trois périodes historiques : le Moyen Âge, l'époque moderne et l'époque contemporaine.

Les documents d'archives sont principalement sur parchemins et sur papier, avec différents types d'écriture. Les supports d'écriture et d'information sont très divers : parchemin, papier, cire (sceau), verre (photographie), supports électroniques...



NOTIONS

papyrus
 parchemin
 volumen
 codex
 papier

LES SUPPORTS

L'écriture apparut vers le IV millénaire avant J.C. Chaque civilisation utilisa, dès l'Antiquité, des supports en fonction de son environnement : la tablette d'argile pour les Mésopotamiens, le papyrus pour les Égyptiens, les lattes de bambou pour les Chinois, la stèle en pierre pour chacune.... sans oublier la tablette de cire, les morceaux de poterie, la plaque de bronze, etc...

Au Moyen Age, apparut le parchemin qui fut progressivement remplacé par le papier à partir du XV^e siècle, surtout avec le développement de l'imprimerie. Si le papier est le support le plus utilisé encore de nos jours, il est de plus en plus concurrencé par les supports électroniques.

LE PAPYRUS

Ce support, apparu sûrement il y a plus de 3000 ans, est obtenu à partir d'une plante du même nom (*Cyperus papyrus*) qui pousse au bord du Nil et qui atteint de 2 à 4 mètres de haut. Les anciens Égyptiens trouvèrent la méthode de fabrication du papyrus. La plante est découpée en fines bandes. Ces dernières, humidifiées, étaient placées en couches, positionnées perpendiculairement les unes sur les autres et compressées.

Le papyrus a été utilisé jusqu'au IV^e siècle après JC.

LE PARCHEMIN

Apparu au Moyen Age, il était fabriqué avec des peaux de mouton, de chèvre ou de veau (le vélin). Ces peaux tannées étaient ensuite blanchies à la chaux, grattées et lissées à l'aide d'un couteau pour que la plume glisse bien.

Le mot parchemin vient du nom de la ville de Pergame (sur la côte est de l'actuelle Turquie).

Au II^e siècle avant JC, le roi d'Égypte Ptolémée V aurait interdit l'exportation du papyrus vers Pergame qui développa alors l'usage de la peau animale.

L'utilisation du parchemin entraîne un changement fondamental : le passage du « volumen » au « codex ».

Le volumen (ou rouleau) est un mot latin signifiant « chose enroulée » qui désigne un assemblage de feuilles, écrites d'un seul côté, collées ou cousues les unes aux autres et qui s'enroule sur lui-même. Le codex est un mot latin qui désigne le livre formé de feuilles écrites des deux côtés (contrairement au volumen), assemblées en cahiers par une couture centrale et le tout couvert d'une reliure.



Une tablette d'argile



Fabrication du papyrus



Un volumen



Un codex

LE PAPIER

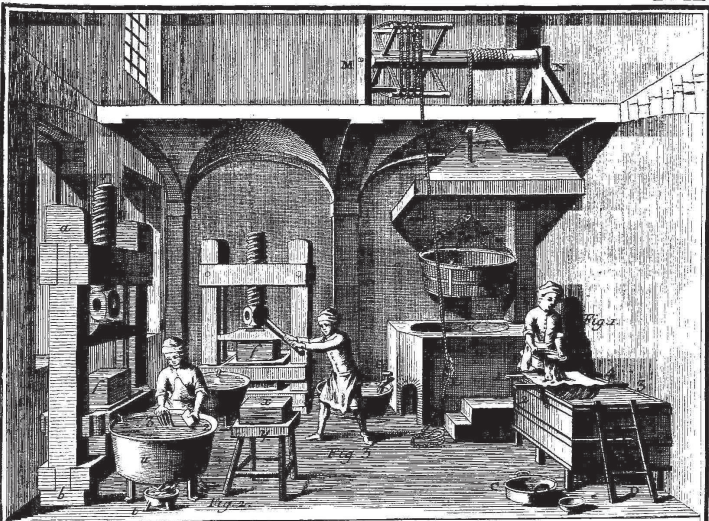
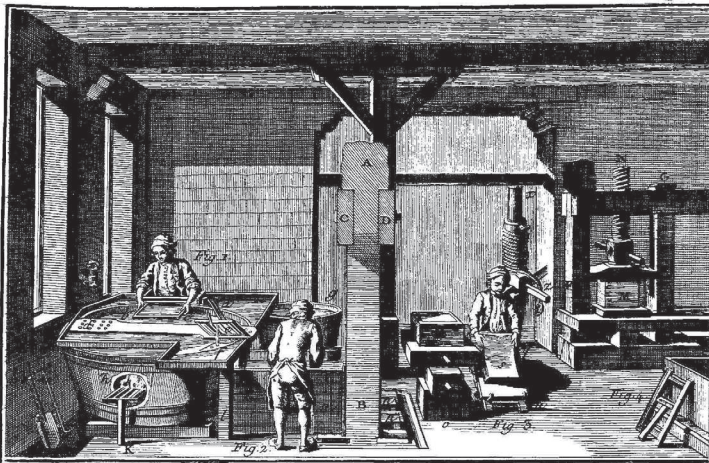
Inventé en Chine au début du II^e siècle après Jésus-Christ, le papier voit son utilisation se répandre progressivement pour arriver en France au XIV^e siècle.

Le papier est fabriqué à partir de substances végétales réduites en pulpe que l'on mélange à des colles et qui sont étendues et séchées pour faire des feuilles.

L'imprimerie, née au milieu du XV^e siècle, connut un essor rapide grâce à ce support moins onéreux et plus souple que le parchemin. Le papier fut longtemps considéré comme un support fragile ou de basse qualité.

Jusqu'en 1850, le papier était dit « à la cuve » car produit à partir de chiffons, ce qui lui donnait un aspect grossier, d'un blanc plus ou moins teinté.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, on incorpore du bois dans la pâte chiffon. Vers 1880, la fabrication change radicalement. Le bois devient l'élément unique pour réaliser la pâte à papier. On parle de « papier mécanique ».



Planches de l'encyclopédie (XVIII^e siècles)

LES INSTRUMENTS

DU STYLET À LA PLUME

Dès l'Antiquité, la plupart des instruments d'écriture utilisés au Moyen Age et à l'époque moderne existent déjà. Le stylet en métal, os ou ivoire permet de graver des supports en argile, pierre ou métal. Au Moyen Age, le calame (roseau taillé en pointe ou en biseau pour servir à l'écriture) est aussi très utilisé pour l'écriture à l'encre. A partir du XII^e siècle, on se sert de la mine de plomb, ancêtre du crayon à papier. Les plumes d'oiseaux (oie notamment mais aussi corbeau ou vautour) permettent à l'écriture sur parchemin ou sur papier de s'affiner. Les premières plumes métalliques apparaissent dans la 2^e moitié du XVII^e siècle jusqu'à l'invention du stylo plume de Waterman en 1884 et du stylo à bille breveté en 1938, puis commercialisé en 1950 par le Baron Bich.



Un stylet



Des calames



Des plumes d'oie



Des plumes métalliques



Des stylos

L'IMPRIMERIE

L'imprimerie est une succession d'étapes allant de la composition des textes au façonnage (reliure...) en passant par l'impression (grâce à une presse). Elle a été inventée par Gutenberg, à Mayence, en 1456, grâce à la découverte de la typographie, c'est-à-dire l'art d'écrire avec des caractères mobiles. Le premier livre imprimé fut la Bible en latin à 150 exemplaires. Les livres, publiés avant 1500, sont appelés « incunables » (du latin *incunabulum*, « berceau, commencement »). En France, la première presse est installée au collège de la Sorbonne, à Paris, en 1470.

Avant l'imprimerie, les livres étaient rares et coûtaient fort cher. Le travail d'écriture était réalisé par des copistes (souvent des moines). Leur travail, très long, consistait à recopier des ouvrages d'où le nom *manuscrit* (= écrit à la main) sur du parchemin (et plus tard du papier). Un copiste écrivait au maximum 4 feuillets par jour. Chaque manuscrit était un exemplaire unique tandis que tous les livres imprimés sont identiques.

DE LA MACHINE À ÉCRIRE À L'ORDINATEUR

Apparue au XIX^e siècle, la machine à écrire se compose d'un clavier comportant une cinquantaine de touches dont les caractères s'impriment sur le papier. Elle est progressivement remplacée au cours de la seconde moitié du XX^e siècle par des ordinateurs (machines à mémoire électronique) qui ont de nombreuses fonctionnalités comme le traitement de texte, la numérisation ou la PAO (publication assistée par ordinateur)...



Une machine à écrire



Un ordinateur

ENCRE ET COULEURS

Les textes sur parchemin ou papier, étaient écrits à l'aide d'encres, principalement noires, réalisées à partir du noir de fumée, noix de galle (parasite du chêne) ou gomme arabique. Cette dernière sert à lier les pigments et épaissir l'encre.

Les enluminures (peinture ou dessin exécutés à la main qui décorent ou illustrent un texte) étaient réalisées à partir de pigments colorés. Ces derniers sont issus de végétaux (racine de garance pour le rouge, safran pour le jaune...), de minéraux (lapis-lazuli, pierre précieuse bleue, craie pour le blanc...) ou d'animaux (cochenille pour le rouge, murex pour le pourpre...), mélangés de liants (blanc d'œuf, gomme arabique, colle de parchemin...) et à des conservateurs (huile essentielle de clou de girofle, vinaigre d'alcool...).

L'imprimerie utilisa de l'encre composée de matières colorantes, de solvants et d'additifs. Les encres pour l'imprimerie, bien qu'homogènes, sont un mélange de constituants.

Le souci de la préservation de l'environnement a conduit au développement des encres à base d'eau et non plus à base de solvant.

La feuille d'or, extrêmement fine et légère, est découpée puis appliquée à l'aide d'un pinceau large appelé « palette » sur les parties à dorer enduites d'une matière collante appelée « assiette ». Une pierre d'agate sert ensuite à polir l'or.



Lapis Lazuli



La garance



Un encrier



Noix de galle



Des cochenilles



Une enluminure

TRANSCRIPTION DE RECETTES D'ENCRE

(Archives départementales de l'Ain)

UNE RECETTE DE 1781 (ADA, non classées)

Recette pour faire de l'encre comme la présente

Metés dans une bouteille d'un pot soit deux bouteilles ordinaires

- 1° eau de pluie ou vin blanc sec
- 2° ½ l (livre) noix de gales concassés
- 2 onces vitriol romain
- 2 on. (= onces) Coupe-rose
- 2 on. (= onces) Gomme arabique

le tout pulvérisé (les trois derniers ingrédients)

Exposés le vase au soleil, et remués, avec une baguette chaque vingt quatre heures durant quinze jours.

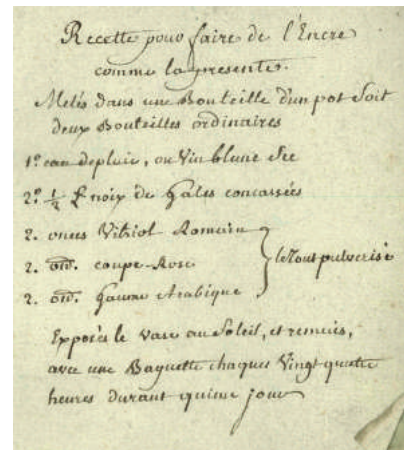
UNE RECETTE DE 1823 (ADA, BIB MS 156)

Recette pour faire l'ancre perpetuelle

Prenés une pinte de vin que vous mettrés dans une bouteille de verre avec une livre de galle à l'épinne concassés, un once de vitriol romain, deux onces de l'alun de roche, une once gomme arabique, le tout étant concassé, mettés le dans la bouteille et melés le out ensemble, le remuant trois ou quatre fois par jour sans jour ny soleil, après cinq à six jours l'ancre est fait, à mesure que l'on en prnt il le faut croitre de la même quantité de vin et quand l'ancre s'affaiblit par le temps il faut augmenter la dose de tout à proportion, si elle n'est pas assés noire, mettés y du vitriol, si elle ne coule pas assés mettés y de l'alun de roche et si elle coule trop, mettés y de la gomme arabique. Quand on n veut pas tant en faire, il ne faut que la moitié du vin et des drogues.

Quelques définitions :

- noix de galle : parasite du chêne.
- alun de roche : « sulfate de potassium » ou sel double (sulfate double d'aluminium et de potassium).
- vitriol : mot d'ancien français signifiant « sulfate de fer »



Recette de 1823



NOTIONS

calligraphie
écriture
dactylographie
écriture électronique
lettrine

L'ÉVOLUTION DE L'ÉCRITURE

(cursive romaine, caroline, gothique, humanistique et anglaise)

L'écriture est une représentation graphique d'une langue au moyen de signes dessinés sur un support. Une des premières formes d'écriture a été utilisée en Mésopotamie (Irak actuel) par les Sumériens vers 3300 avant J.C (code hammurabi). Les historiens ont choisi cet événement pour marquer la fin de la préhistoire et le début de l'histoire.

La calligraphie est l'art de bien dessiner les lettres, à la plume, au calame, au pinceau... La calligraphie est étroitement associée à l'évolution de l'écriture.

CURSIVE ROMAINE

Au début du Moyen Age, la cursive romaine était encore utilisée. C'est une écriture large et arrondie, qui correspondait aux lettres minuscules.

Pour les majuscules, on utilisait toujours la capitale romaine, que l'on peut voir dans les inscriptions de l'Antiquité (les tables claudiennes, gravées sur une plaque de bronze en 48 et conservées au musée gallo-romain à Lyon).

CAROLINE

Charlemagne essaya d'uniformiser les différentes écritures de son Empire, au IXe siècle, en imposant une nouvelle écriture appelée de son nom « caroline ». Elle se développa dans l'ensemble de l'Europe du VIII^e au XI^e siècles.

Elle est à l'origine de nos caractères d'imprimerie.

GOTHIQUE

A partir du XII^e siècle, l'écriture caroline se transforme : on parle alors de l'écriture gothique. Elle devint même la forme d'écriture la plus courante en France aux XV^e et XVI^e siècles.

Plus étroite que la caroline, la lettre gothique permettait de gagner de la place et d'écrire plus rapidement, mais très dessinée, elle est parfois fatigante à lire.

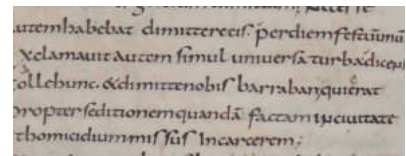
HUMANISTIQUE

Au XV^e siècle les humanistes italiens, qui s'inspiraient de l'Antiquité, souhaitèrent un retour à la minuscule caroline. Ils façonnèrent peu à peu une nouvelle écriture : l'humanistique. Cette dernière était plus ronde et moins étroite que les formes gothiques.

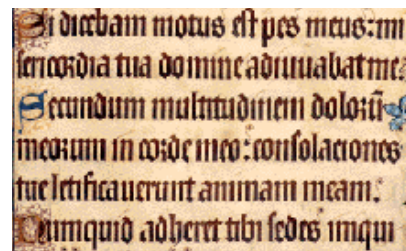
Reproduite en imprimerie, c'est elle que les journaux ont adoptée. Elle est aussi appelée l'écriture de chancellerie car elle fut utilisée dans les correspondances diplomatiques.



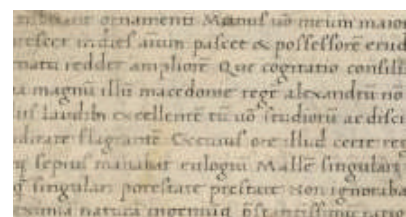
Les tables claudiennes



Caroline



Gothique



Humanistique

RONDE FRANÇAISE APPELÉE COURAMMENT

RONDE,

Cette écriture est apparue à la fin du XVI^e siècle et a été utilisée jusqu'au XX^e siècle. Elle se caractérise, comme son nom l'indique, par ses formes plus arrondies. Elle a été progressivement remplacée par l'anglaise.

ANGLAISE

Enfin, depuis le XVIII^e siècle, l'anglaise sert de modèle à tous les écoliers. Sa généralisation au XIX^e siècle est une conséquence de l'emploi des plumes métalliques.

LA DACTYLOGRAPHIE ET L'ÉCRITURE ÉLECTRONIQUE

La dactylographie (action de saisir un texte sur un clavier) n'a pu se développer que par l'invention de la machine de l'écrire et de l'ordinateur.

Le développement d'Internet et du téléphone mobile dans le monde depuis la fin du XX^e siècle a entraîné l'apparition de nouvelles formes de communication écrite comme le texto ou le courriel. Cette écriture électronique, par traitement de texte, est immatérielle. Plusieurs polices d'écriture existent comme le Times New Roman, Arial, Calibri,...

DES ÉCRITURES PARTICULIÈRES

Le Braille est une écriture en relief à l'usage des aveugles, créée par le français Louis Braille, en 1829.

Le Morse est un code télégraphique, inventé par l'américain Samuel Morse en 1840, dans lequel des points et des traits, séparés par des intervalles de temps plus ou moins longs, représentent les lettres et la ponctuation. Il a été abandonné en 1999.

Écriture ronde

Ronde française

*is a plain Proof of an uncommon Genius, and that Modesty which attends
your Merit has justly gain'd you the Esteem of the Ablest Penmen.
As you have been pleas'd to favour Me with several Pieces for the
Service of my Universal Penman, I think it incumbent on me to
pay you my grateful Acknowledgments for your friendly Assurances.
However, I must still desire You to write a piece or Two more for*

Anglaise



LA LETTRINE

La lettrine est une grande lettre ornée débutant une page, un chapitre ou un paragraphe. Certaines lettrines sont en noir, d'autres sont richement décorées en couleur, parfois rehaussées de feuilles d'or. D'autres encore ont la forme d'animaux ou représentent de véritables scènes.

NOTIONS :

- estampille
- seing
- monogramme
- signature
- sceau et sigillographie
- matrice
- bulle
- timbre
- filigrane

AUTHENTIFIER LE DOCUMENT

Durant l'Antiquité, l'authentification d'un document est réalisée par l'identification de son auteur et/ou de témoins.

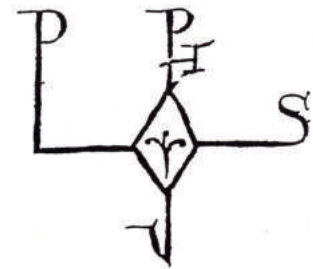
Au Haut Moyen Âge (du V^e siècle à l'an mil), ces derniers apposaient un seing (du latin signum) sur les contrats, la correspondance... Pour les illettrés, il s'agissait souvent d'une croix autographe. Les lettrés apposaient un monogramme, une signature (initiales ou toute autre symbolique permettant une double authentification).

Les archives sont protégées par l'estampille (marque apposée sur un document, qui atteste son authenticité) qui les certifie « propriété publique » et non pas marchandes.

LES MONOGRAMMES

Un monogramme est un emblème d'une personne, d'une entité ou d'un groupe, qui réunit plusieurs lettres en un seul dessin, avec ou sans ornements supplémentaires.

Le monogramme d'un prince est souvent appelé « chiffre » lorsqu'il représente ses initiales.



Un monogramme

LES SCEAUX AU MOYEN ÂGE

Le sceau est une empreinte en relief obtenue par pression sur une matière malléable (cire, métal...) à l'aide d'une matrice (tampon ou cachet, anneau à signer...) gravée au nom d'une personne et ornée d'une figure ou symbole propre à celle-ci. Il sert à reconnaître l'auteur du document en faisant office de signature. Il garantit aussi la confidentialité du message.

Pendant l'Antiquité, les Romains ont d'abord privilégié les témoins pour authentifier les actes mais devant la multiplicité des écrits, les actes furent accompagnés d'un sceau ou d'un seing (souvent un monogramme). Au Moyen Âge, l'usage du sceau supplanta celui du monogramme.

L'étude des sceaux s'appelle la sigillographie.

Les sceaux en métal apparaissent au IV^e siècle et ceux de cire au XII^e siècle.

Les sceaux en métal sont appelés bulles. Ils peuvent être en plomb, en argent ou en or (rares). Ils sont souvent réservés à des souverains comme un pape ou un empereur.

Les sceaux en cire ont une couleur variant suivant l'additif employé pour améliorer la résistance de la matière : jaune clair pour le plâtre, rouge pour l'oxyde de fer, vert pour l'oxyde de cuivre, marron ou brun pour la poix. Avant le XII^e siècle, les sceaux étaient directement collés sur le parchemin. Ensuite, la cire était appliquée sur une cordelette ou un ruban de parchemin, appendu au document.



Un sceau

LES SIGNATURES

La signature, apposée à la fin d'un document, est une marque permettant d'identifier l'auteur d'un document. Une signature a donc pour but de permettre une identification mais parfois aussi de signifier l'approbation par le signataire du contenu du document dont il n'est pas forcément l'auteur (ex : les actes notariés). Le paraphe est la marque visuelle abrégée de la signature complète.

La signature d'une personne est une forme personnalisée de ses propres prénom et nom. Cette forme peut être simplifiée, calligraphiée, dessinée de diverses manières, et associée à des effets de style (traits, courbes, points...). L'objectif d'une signature est de la rendre unique et si possible difficilement reproductible.

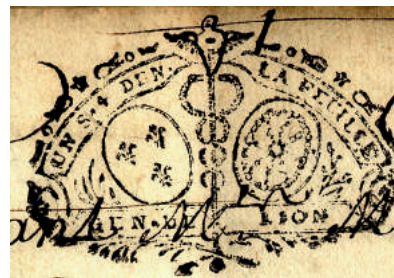
S. PHYLIPPI REGIS FRANCORUM
françois de vendôme

Louis Charles Capet

Des signatures

LES TIMBRES

En France, sous l'Ancien Régime, le papier timbré est un papier tamponné d'un sceau soumis à paiement. Il a ensuite été utilisé pour enregistrer des actes officiels comme ceux établis par un notaire ou encore les registres paroissiaux tenus par les curés et regroupant les actes de baptêmes, mariages et sépultures.



Un timbre

LES FILIGRANES

Un filigrane (du latin « filum » signifiant fil et « granum », grain) est un dessin qui apparaît sur certains papiers quand on les regarde par transparence. Cependant, ce terme provient de l'orfèvrerie et non de l'industrie papetière. Il est formé par les fins fils de métal que constituent la grille sur laquelle est versée la pâte à papier. Au pressage (pour évacuer une grande quantité d'eau et faciliter le séchage de la feuille) la trace du filigrane reste incrustée dans la pâte à papier ce qui permet de le voir par transparence.

Le filigrane peut avoir différentes significations : une origine (lieu, moulin, papetier), un produit (format, qualité), une autorité qui réglemente... Au fil des siècles, la décoration devint toujours plus complexe. Elle s'appauvrit avec le papier mécanique développé depuis le XIX^e siècle, qui ne recourt au filigrane que pour la qualité supérieure et pour des indications principalement commerciales.



Un filigrane



10 G 3125

CHARTRE DE CHARLES DE PROVENCE EN 861

PRÉSENTATION

Auteur : Charles de Provence, arrière-petit-fils de Charlemagne

Date : « 11 des calendes de septembre de la cinquième année du règne de Charles de Provence » c'est-à-dire du 22 août 861.

Lyon appartient depuis 855, suite à la division de l'Empire de Lothaire Ier entre ses fils, au royaume de Provence et de Bourgogne Cisjurane.

Thème et contexte : Charles de Provence, arrière-petit-fils de Charlemagne, roi de Provence et de Bourgogne Cisjurane, confirme divers privilèges en matière fiscale et judiciaire à l'abbaye de l'Île Barbe.

QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

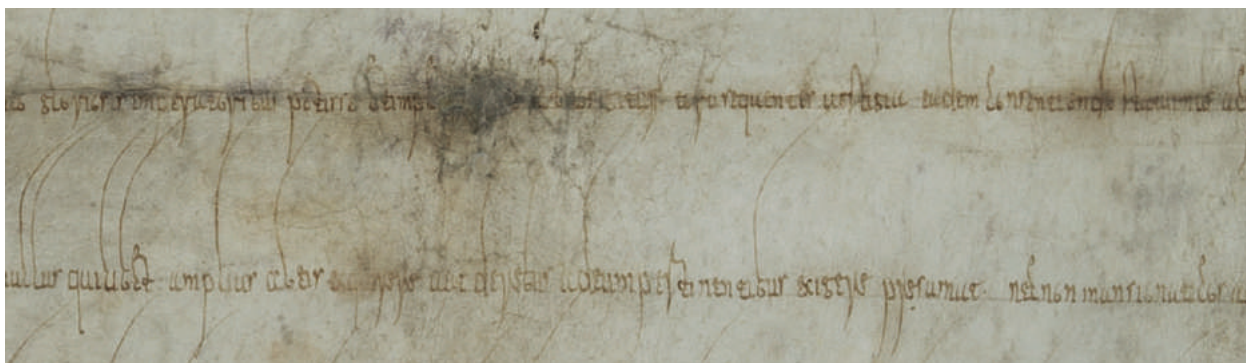
En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est-il authentifié ?

Pourquoi certaines parties du document sont des aplats sans écriture ?

A quoi correspond le tampon en bas à droite ?



10G2546 (2)

BULLE D'OR DE 1157 DE FRÉDÉRIC BARBEROUSSE

PRÉSENTATION

Auteur : Frédéric I^{er} de Hohens-
taufen, dit Frédéric Barberousse,
empereur du Saint-Empire
romain germanique de 1155
à 1190

Date : 1157

« Donné à Arbois, le 14 des
Calendes de décembre, indica-
tion cinquième, l'an de grâce
1157, le sixième du règne de
Frédéric, et la troisième de son
Empire. » Frédéric était souve-
rain depuis 1147 en tant que
duc de Souabe et fut élu empe-
reur en 1155.

Thème et contexte :

L'empereur Frédéric Barbe-
rousse, empereur, accorde
à Héraclé de Montboissier,
archevêque de Lyon, la souve-
raineté absolue sur l'ensemble
de la ville de Lyon et sur le Lyon-
nais.

Le texte confère « la souve-
raineté pleine et entière sur
« le corps entier de la ville
de Lyon », ainsi que l'exercice
de la juridiction, les regalia
(droits de justice, perception
des péages, monnayage),
étendue sur l'ensemble des
terres du diocèse situées à l'est
de la Saône et du Rhône ».

QUESTIONS

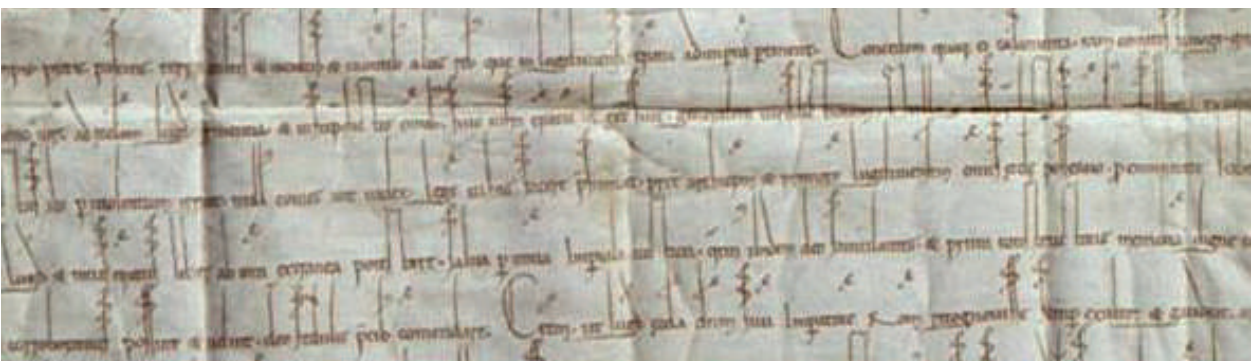
De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est-il authentifié ?



Magnus Dei gratia... *[Faint, mostly illegible text in a medieval Gothic script, likely a continuation of a letter or document.]*

Magnus Dei gratia... *[A fragment of a medieval document, showing the beginning of a letter with a large initial 'M'. The text is written in a Gothic script and is partially obscured by a dark, irregular shape at the bottom.]*

[A fragment of a medieval document, showing the bottom portion of a page with dense, handwritten text in a Gothic script.]

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

10G2546 (pièce 7)

LA GRANDE PHILIPPINE**OU LETTRE PATENTE DE PHILIPPE IV LE BEL EN 1307****PRÉSENTATION**

Auteur : Philippe IV le Bel, roi de France de 1285 à 1314

Date : Septembre 1307

Thème et contexte :

Le document est une des deux lettres royales appelées « Philippines » (la grande et la petite) qui forment le traité de pariage (une forme d'association) entre l'archevêque de Lyon et le roi de France. Ce traité met un terme à un long conflit qui dura tout le XIII^e siècle entre l'archevêque et les bourgeois de Lyon. De fait, Philippe le Bel reconnut les droits seigneuriaux sur Lyon de l'archevêque et ce dernier, Louis de Villars, reconnaissait le roi de France comme souverain et suprême justicier.

Mais le nouvel archevêque Pierre de Savoie contesta ce traité et refusa de prêter hommage au roi de France. Philippe le Bel imposa alors son autorité sur la ville par le traité de Vienne (avril 1312) qui constitue pour beaucoup d'historiens la véritable date de la réunion de Lyon à la France.

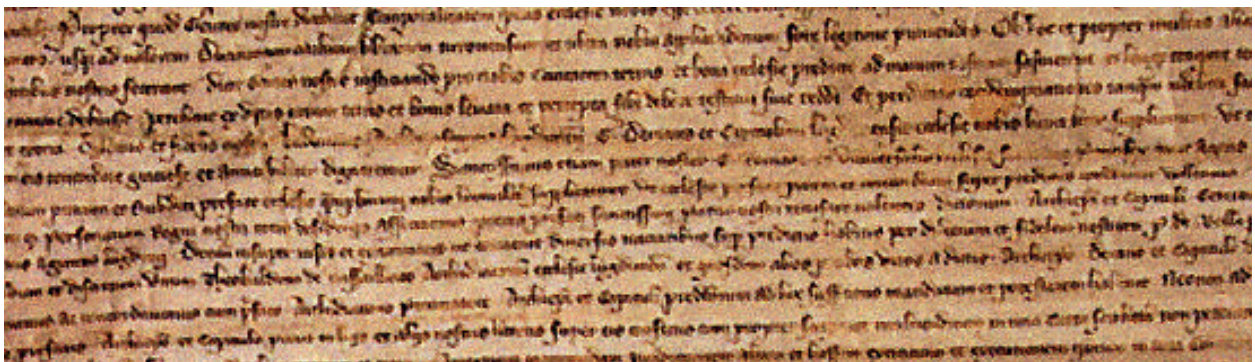
QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?





Non enim ad nos venit...
 Non enim ad nos venit...
 Non enim ad nos venit...

Non enim ad nos venit...
 Non enim ad nos venit...
 Non enim ad nos venit...

Non enim ad nos venit...
 Non enim ad nos venit...
 Non enim ad nos venit...

Non enim ad nos venit...
 Non enim ad nos venit...
 Non enim ad nos venit...

que à vobis hunc...
 us lugdunam pro...
 fut quader de r...
 at pro ipm. Ber...
 mit. Mporuam...
 Siquid vobem...
 ras ad id amedi...
 uam. Hano. J...
 puden

M...
 M...
 M...

...
 ...
 ...



3H11

INDULGENCE PAR 14 ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES EN 1364**PRÉSENTATION**

Auteurs : Les 14 archevêques (hauts dignitaires religieux catholiques placés à la tête d'une province ecclésiastique importante) et évêques (à la tête d'un diocèse)

Date : janvier 1364

Lieu : en Avignon (car à cette époque, le Pape Urbain V était à Avignon).

Thème et contexte :

Aynard de Villeuneuve a fondé une messe en l'église des frères prêcheurs de Lyon pour le salut de l'âme de son frère défunt et des autres membres de sa famille. En janvier 1364, quatorze archevêques, réunis à Avignon, accordent une indulgence (c'est-à-dire une remise de peine des péchés pour l'au-delà) pour les fidèles qui assisteront à cette messe.

Remise de peine : geste ou argent donné à l'église pour diminuer le temps passé au Purgatoire.

QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

Comment est rédigé le début du texte ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est-il authentifié ?

A quoi correspond le tampon en bas à droite ?

10 G 2546 (pièce 8)

BULLE DU PAPE LÉON X EN 1515

PRÉSENTATION

Auteur : Le document émane de la chancellerie pontificale et a sans doute été rédigé par le scriniaire (terme scientifique pour désigner une catégorie de scribe au sein de la chancellerie) du pape.

Le Pape Léon X, second fils de Laurent le Magnifique et de Clarisse Orsini, s'appelle Jean de Médicis. Il naquit le 11 décembre 1475 à Florence et mourut à Rome le 1^{er} décembre 1521. Il fut pape sous le nom de Léon X de 1513 à 1521.

Date : « Fait à Florence en 1515 le 04 janvier de la 3^e année du Pontificat de Léo (Léon X) ».

Thème et contexte :

Une bulle papale est une lettre solennelle du pape. Elle est scellée soit d'une boule de métal (origine du mot), soit d'un cachet de cire.

Ce document fixe le cérémonial (le déroulement des cérémonies religieuses) de la cathédrale de Lyon.

QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

Comment est rédigé le début du texte ?

Comment était-il authentifié ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Le 3. des Kalend. d'avril 1564.

Bulle du Pape Pie IV.
qui confirme les nouveaux
Statuts de 1556. pour
le spirituel et le temporel
de l'Eglise de Lyon.

Armoire Gehova

N.º 21.



ETARIA JULICA



10G2546 (pièce 21)

BULLE DE 1564 DE CONFIRMATION DES STATUTS DU CHAPITRE CATHÉDRALE DE LYON PAR LE PAPE PIE IV.

PRÉSENTATION

Auteur : Jean-Ange de Médicis, pape de 1559 à 1565 sous le nom de Pie IV.

Date : 1564

Thème et contexte :

Pie IV confirme les statuts de l'Église de Lyon de 1556 concernant le chapitre cathédral (collège de religieux appelés chanoines attachés à une cathédrale, jouant un rôle important dans le gouvernement du diocèse au côté de l'évêque) au niveau tant du spirituel (religieux) que du temporel (pouvoir notamment politique).

QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est-il authentifié ?

48 H 2715

TERRIER DE SAUNIEU (AUJOURD'HUI COLOMBIER-SAUNIEU) EN 1609

PRÉSENTATION

Auteur : Deux notaires ont établi ce document.

Date : Le document est la copie, réalisée en 1609, d'un terrier rédigé en 1513 pour Guy de Blanchefort, commandeur de Saint-Georges-de-Lyon.

Thème et contexte :

Le Terrier est un registre fait devant notaire qui recense les terres d'un seigneur (ici la commanderie de Saint-Georges-de-Lyon) exploitées par les tenanciers (paysans).

Ce document liste par tenancier (paysan) les terres, les droits et revenus revenant au propriétaire, à la commanderie de Saint-Georges-de-Lyon.

QUESTIONS

De quelle période date le document ?

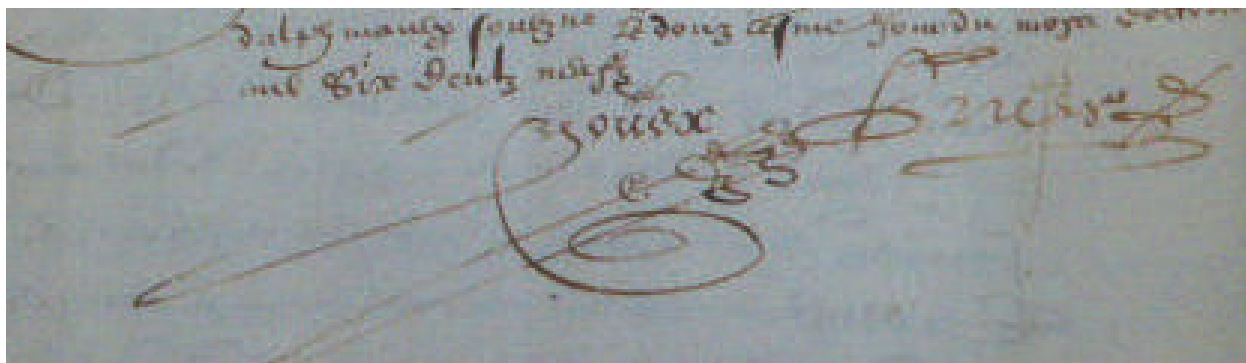
Sur quel support ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est rédigé la 1^{ère} lettre des deux premières phrases du texte ?

Comment est-il authentifié ?





44J88

CHARTE DE MARIAGE DE NICOLAS II DE CHAPONAY EN 1579**PRÉSENTATION**

Auteur : Le prêtre qui a marié Nicolas de Chaponay

Date : 1579

Thème et contexte :

Une charte de mariage est un document propre à Lyon. Elle relève du rite religieux lyonnais pour les élites de la ville entre le Moyen-Age et le XVIII^e siècle. Le prêtre bénissait les époux, les anneaux et la charte lors de la cérémonie de mariage.

La charte était généralement ornée des armoiries des jeunes mariés.

Ce document donne la date du mariage, le nom des époux et l'engagement des époux. Il s'agit de la charte de mariage de Nicolas II de Chaponay et de Marie-Bernard de Chintré, issus de la grande bourgeoisie lyonnaise.

QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

Comment peut-on appeler la 1^{ère} lettre du texte ?

Que trouve-t-on autour du texte ?

Que représentent-elles ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est-il authentifié ?

3E958

CONTRAT DE MARIAGE ENTRE RENÉ BERTHELOT DIT DU PARC ET THÉRÈSE MARQUISE DE GORLE LE 19 FÉVRIER 1653 OÙ MOLIERE EST TÉMOIN

PRÉSENTATION

Auteur : Un notaire de Lyon, Jean Thomazet qui exerça de 1647 à 1688.

Date : Le 19 février 1653

Thème et contexte :

Le document est un contrat de mariage entre René Berthelot dit du Parc et Thérèse Marquise de Gorle, deux comédiens de la troupe de théâtre de Molière. Celui-ci est témoin au contrat de mariage et signe sous son nom : Jean-Baptiste Poquelin (Molière est son pseudonyme).

QUESTIONS

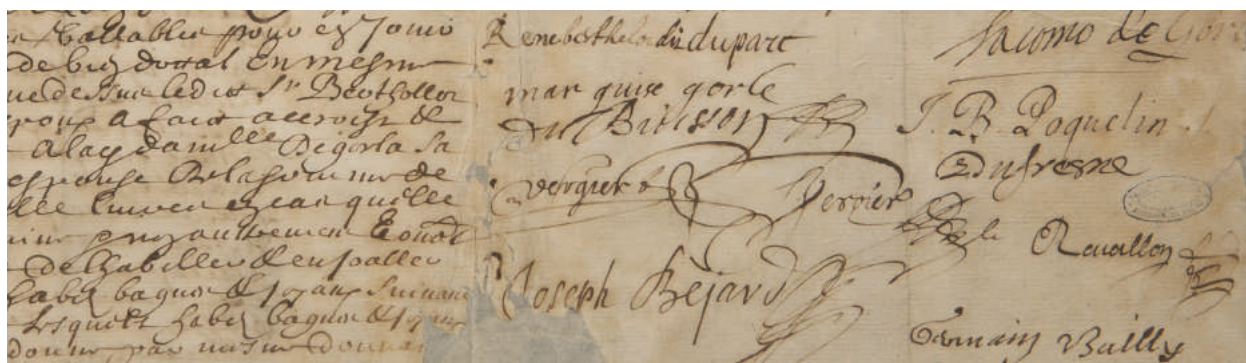
De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est-il authentifié ?



591.

M. 8^{me} Juin 1728.
 Donation **Pesse** Demasso
 Materne de la parodie de Sars de vant Marc Antoine. L'odieu
 Mad^e Demazenod Et hugues Delhorme con.^{era} du droy notaire a
 M^o Lereuteur Lyon sous signez, fut presente Dame
 Catherine Demazenod Dame de la parodie
 Venue de Messire Maurice amede de seruiers.
 Cheuatiu feigneur de la balme, residante
 dans la maison forte de la parodie parroisse
 de la quillotiere des Lyon, laquelle m^{re} de
 charite enuers les pauures du grand hospital
 de nostre dame de pitie du port de la Rhone
 de la ville de Lyon; deirant leur donner
 des a pres ent des marques de l'affection
 particuliere quelle a pour eux et quelle
 leur conseruera, Et Ces causes La autres
 bonnes et justes considerations; La dite
 ma.

Le 17^{me} Juin 1728. par quoy luy aueu luy aueu luy aueu
 au f. 1^{er} de la parodie de Sars de vant Marc Antoine.

Bron Beraud Ruffien
 Gayer Wessier
 Pellancher
 Solles de poudly Deuvenne
 Delhorme

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

3E4358

DONATION DE MME SERVIENT EN 1725**PRÉSENTATION**

Auteur : Catherine de Servient née Mazenod, fille de l'échevin de Lyon et épouse du comte Maurice-Amédée de Servient, devant deux notaires royaux.

Date : 1725

Thème et contexte :

En 1725, Catherine de Servient fit donation de son domaine de la Part-Dieu à l'Hôtel-Dieu de Lyon (« Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône ») qui le récupéra en 1737. Mais dès 1697, dans un testament tenu secret, Madame de Servient avait fait des pauvres de Lyon ses légataires universels, sous diverses conditions notamment la célébration de 600 messes basses et d'une rente viagère. Cette acquisition complétée par des achats et dons de terrains aux Brotteaux font de l'administration hospitalière (Hôtel-Dieu puis Hospices civils après la Révolution) le propriétaire d'un vaste ensemble domanial agricole, loué à des fermiers.

QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est-il authentifié ?

10G2546 (pièce 22)

LOUIS XV AUTORISE EN 1745 LES CHANOINES DE LYON À PORTER UNE CROIX D'OR

PRÉSENTATION

Auteur : Louis XV, roi de France de 1715 à 1774

Date : mars 1745

Thème et contexte :

Par ses lettres patentes, Louis XV, roi de France, autorise le doyen et les chanoines de Lyon à porter une croix d'or figurée, dont le modèle figure dans l'acte.

Le dessin en permet la description : « croix d'or émaillée à huit pointes terminées par quatre couronnes de comtes, avec quatre fleurs de lys dans les angles ». Au milieu de la croix figure saint Jean-Baptiste, patron de la cathédrale, et au revers saint Étienne, patron de l'église primitive.

Ce document a un tel intérêt pour les chanoines qu'ils le protégèrent des tourments révolutionnaires en le dissimulant dans leur armoire secrète, puis dans les combles de la cathédrale.

QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est-il authentifié ?



DÉPARTEMENT DE RHÔNE ET LOIRE.

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DE RHÔNE
N° 14412
VILLE DE LYON
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

LE CONSEIL
DU DÉPARTEMENT
DE RHÔNE ET LOIRE,
AUX CITOYENS
DES SIX DISTRICTS.

CITOYENS,

La Patrie est en danger : les Représentants du Peuple François l'ont proclamé, non pour vous inspirer une crainte puillanime, ce sentiment n'entra jamais dans l'ame des hommes libres ; non pour produire parmi vous de dangereuses agitations, elles feroient contraires au but de cet éveil salutaire ; mais pour vous faire sentir que tandis que les ennemis exté-

(2)
sieurs de votre Liberté le menacent, il ne doit plus y avoir d'ennemis intérieurs ; pour vous rappeler que vous êtes tous frères, sans autres d'une même famille ; pour vous ouvrir vos yeux sur les vices de nos Représentans, qui ne s'occupent que de leurs intérêts particuliers, et qui ne regardent que le bien de l'Empire ; qu'à l'égard de la Loi, les personnes de la propriété doivent être respectées ; que toutes les volontés doivent tendre au même but, la défense de tout ce qui touche les opinions doivent concourir à un seul résultat, le salut du Peuple.

Il a fallu des élan formidables, une révolution, pour arracher le despotisme de plusieurs siècles ; il ne faut, Citoyens, pour conserver votre Liberté, comme le dit la Loi, que la Loi, qu'un courage calme, qui ne se laisse point égarer par la Loi.

Dès ce jour, l'on se peut regarder comme ennemi, que celui qui la Loi sera signifié, mais croyez qu'il en est peu qui, dans le sein même de la Patrie, aient le courage de la Loi, et de la Liberté, pour le maintien de la Constitution & de la Liberté.

Dans une société bien organisée, le soin de venger les injures publiques & privées, n'appartient point aux individus ; le glorieux de la Loi est fait charge de maintenir la justice publique.

Il n'appartient de lever à quel signe on peut reconnaître les véritables ennemis intérieurs, qu'à ce qu'ils puissent être

(3)
détournés, par le civisme, & la surveillance permanente des Conseils d'administration & des Comités.

Les ennemis intérieurs sont, d'abord ceux qui veulent autre chose que la Constitution ; qui se souviennent de l'origine du patriotisme, pourvoient la défection aux Lois, de l'insubordination des Autorités constituées ; qui prêchent l'insurrection, le meurtre & le pillage, mais que les Lois de sûreté qui sont, fontent & respect pour les propriétés, qui cherchent à révoquer la division de la nation par les autres Citoyens nationaux, ces Citoyens-Soldats, qui font le plus ferme rempart de la Constitution ; ceux qui semblent enfin être les seuls ennemis des Français, de nos ennemis déclarés, en cherchant à diffamer ce bel Empire par fautes sur de la licence, mille fois plus délétères que le fer homicide dans les Puissances coalisées nous menacent.

Détournez vous ces moyens pervers de désorganisation, vous êtes, Citoyens dignifiés par les Lois saintes de l'égalité & de la Liberté ; soyez unis, embrazez vous ensemble l'Amour de la Patrie & le titre de la Loi. Un comme le gage de vos sermens, l'autre comme le gage de votre bonheur & de votre liberté. Plus les dangers de la Patrie sont immenses, plus l'ordre & l'harmonie doit nécessairement se faire entendre, plus les règles établies par les Lois, doivent être religieusement observées.

Croyez qu'à la vue de ce concert impérieux de volontés & de moyens de notre Nation unie & armée pour la maintenance, les Rois conjurés contre votre indépendance & votre Liberté, perdent l'espoir de vous affaiblir par vos divisions.

(4)
divisions, reconnoissent bientôt à celui de vous vaincre par les armes. Ainsi se fera par la force irrésistible qui naît de la concert, de l'union des Lois & de dévouement qu'il inspire, que la Patrie sera sauvée.

Fait & arrêté au Conseil général du Département de Rhône & Loire, à Lyon, le 21 Juillet 1792, l'an IV de la Liberté.

Signé, BASTON, Président en l'absence ; & GUYON, Secrétaire-général.

Extrait collationné.

Signé, GUYON S. F., Secrétaire-général.

A LYON, de l'Imprimerie d'ARNAUD VASSAUX-DERIVANT, Impri-meur du Département de Rhône & Loire. 1792.

SE - EAT

1L372

IMPRIMÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE RHÔNE ET LOIRE DU 21 JUILLET 1792, SUITE À LA PROCLAMATION DE LA PATRIE EN DANGER

PRÉSENTATION

Auteur : les représentants du Conseil Général du département de Rhône et Loire, en l'occurrence le président Besson et le secrétaire-général Gonon. Ce département de Rhône et Loire, créé en 1790, en forma deux, le Rhône et la Loire, le 29 brumaire an II (19 novembre 1793).

Destinataire : les citoyens par voie d'affiche

Date : 21 juillet 1792 soit « an IV de la Liberté » (c'est-à-dire de la proclamation de l'Assemblée Nationale en juin 1789). Il ne faut pas confondre avec le calendrier révolutionnaire où l'an I commence en septembre 1792, date de la proclamation de la république.

Thème et contexte : L'assemblée législative proclama la Patrie en Danger le 11 juillet 1792 en raison des périls intérieurs (mouvements contre-révolutionnaires comme en Vendée) et aussi extérieurs. La guerre face à l'Autriche, déclarée le 20 avril 1792, avait commencé par de lourdes défaites françaises. Ainsi, une levée en masse a été décidée avec des volontaires ou des personnes désignées dans chaque commune si le nombre de volontaires n'était pas suffisant. Les conseils de département et commune furent tous placés en alerte permanente. L'arrêté du conseil général du département de Rhône et Loire, datée du 21 juillet 1792, insiste sur la nécessité de maintenir l'ordre intérieur (unité des citoyens, respect des hommes et des biens).

QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?

Comment est-il authentifié ?

TOUT POUR L'ENSEIGNEMENT
 Librairie DESVIGNE
 2 Rue de la Bourse
 36 Passage Hôtel-Dieu
 LYON

Lycée du Parc
 Classe de 1ère

LISTE DES LIVRES EN USAGE

1942 - 1943

	Auteurs	Titres	Editeurs
AA'B	Fascal	Pensées (Class. pour tous)	Hatier
AA'B	Maynial	Anthologie des poètes Français du 19e S.	Hachette
AA'B	Balzac	Eugénie Grandet	Larousse
AA'B	Boileau	Ceuvres Poétiques <i>Poèmes choisis</i>	Hachette
AA'B	La Fontaine	Fables (radouant)	-
AA'B	Fénelon	Lettres à l'Académie	-
AA'B	Corneille	Théâtre <i>Le Cid</i>	-
AA'B	Molière	- Le Misanthrope	-
AA'B	Racine	- Andronic	-
AA'B	V. Hugo	Hernani (Levaillant)	Delagrave
B	Desgranges	Littératures Etrangères	Hatier
B	-	Anthologie des Littératures Etrangères	-
AA'B	Lanson et Truffaut	Histoire de la Littérature Française	Hachette
AA'B	Chevallier	Textes Français 16 ^e Siècle	-
AA'B	et Audiat	- - 17 ^e -	-
AA'B	-	- - 18 ^e -	-
AA'B	-	- - 19 ^e -	-
A	Guiraud	Histoire ancienne	Gigord
AA'B	Malet	- Cl. de 1ère	Hachette
AA'B	Brunhes et Boueau	Géographie Cl. de 1ère	Hatier
AA'B	Schrader	Atlas Cl. de 1ère	Hachette
A	Bailly	Dictionnaire Grec-Français	-
A	Ragon	Grammaire Grecque	Gigord
A	Ragon	Verbes Grecs irréguliers	-
	Vuibert	Recueil Versions grecques de 1941 (Annales du Bacc.)	Vuibert
	Guastalla	Les textes grecs Cl. de 1ère	Hachette
A	Egger	Littérature Grecque	Hachette
AA'	Bazouin	Les Textes Latins Cl. de 1ère <i>et Les textes latins de 2^e</i>	Hachette
AA'	Cayrou	Grammaire Latine	Colin
AA'	Jeanrey	Littérature Latine	Hachette
AA'	-	Dictionnaire Latin-Français) au choix de	
AA'	-	- Français-Latin) 1 ^{er} Elève	
AA'B	Hatignon	Chimie Cl. de 1ère	Masson
AA'B	Clarac	Lesebuch Cl. de 1ère (1 ^o et 2 ^o Langues)	-
B	-	- Cl. de 2ème (2 ^o L.)	-
AA'B	Schiller	Jungfrau von Orléans (Class. pour tous)	Hatier
AA'B	Kleist	Prinz von Homburg	Hatier
AA'B	Burghard	Grammaire Allemande	Hatier

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

3919W

**LISTE DES LIVRES EN USAGE AU LYCÉE DU PARC AU COURS
DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1942-1943****PRÉSENTATION**

Auteur : Librairie Desvigne
à Lyon et le Lycée du Parc
à Lyon

Date : 1942

Thème et contexte : Il s'agit
de la « liste des livres en usage »
pour l'année scolaire 1942-1943
en vigueur au lycée du Parc
à Lyon. Il s'agit des livres à se
procurer par les élèves pour leur
scolarité.

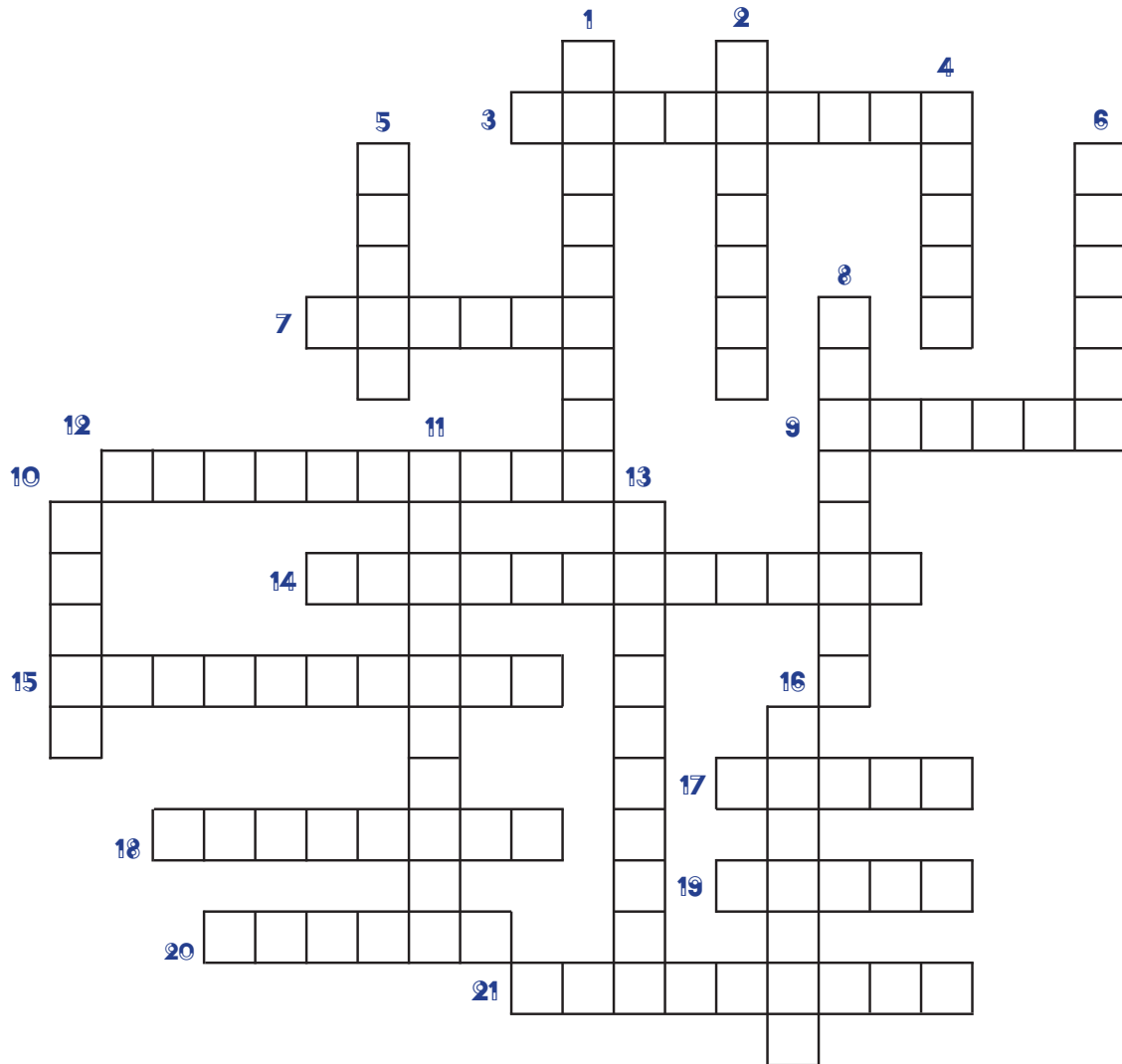
QUESTIONS

De quelle période date le document ?

Sur quel support ?

En quelle langue est-il écrit ?

Avec quelle écriture ?



LES DÉFINITIONS :

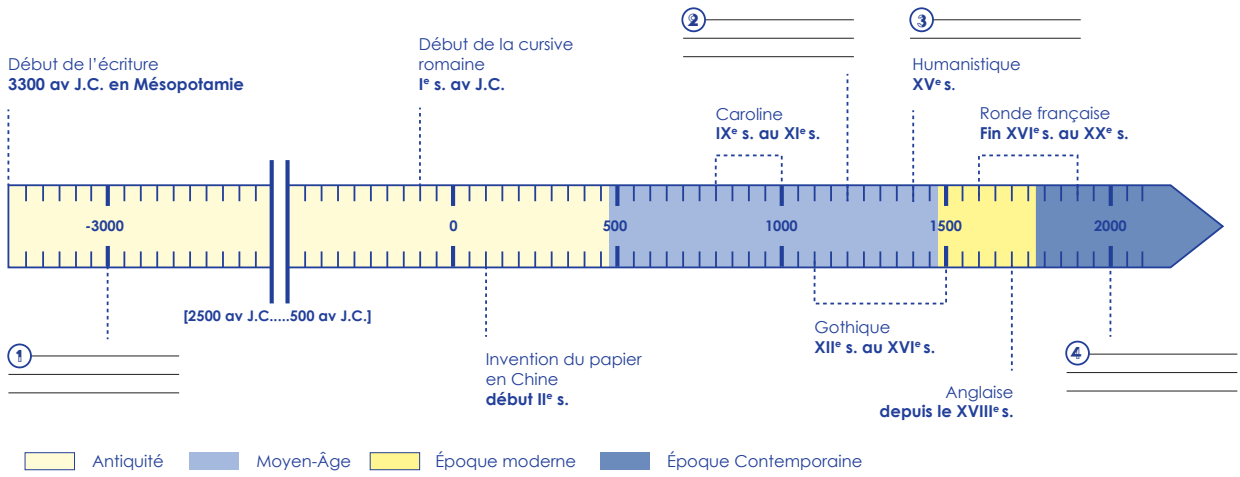
Horizontal

- 3.** Marque unique permettant d'identifier l'auteur d'un document par une forme personnalisée de son propre nom voire prénom.
- 7.** Support d'écriture inventé en Chine au début du II^e siècle après Jésus-Christ et développé en France à partir du XIV^e siècle
- 9.** Tampon d'un sceau soumis à paiement.
- 10.** Instrument d'écriture pouvant être d'origine animale ou métallique.
- 14.** Art de bien dessiner les lettres
- 15.** Emblème d'une personne, d'une entité ou d'un groupe, qui réunit plusieurs lettres en un seul dessin
- 17.** Mot latin désignant le livre formé de feuilles de parchemin écrites des deux côtés
- 18.** Représentation graphique d'une langue au moyen de signes dessinés sur un support
- 19.** Sceau en métal
- 20.** Instrument en métal, os ou ivoire et le calame permettent de graver des supports en argile, pierre ou métal
- 21.** Fabriqué avec des peaux de mouton, de chèvre ou de veau

Vertical

- 1.** Dessin qui apparaît sur certains papiers quand on les regarde par transparence
- 2.** Plante poussant sur les bords du Nil
- 4.** Réalisée souvent avec des noix de galle (parasite du chêne) et de la gomme arabique encore à l'époque moderne
- 5.** Empreinte en relief obtenue par pression sur une matière malléable (cire, métal...) gravée au nom d'une personne
- 6.** Roseau taillé pour servir à l'écriture
- 8.** Grande lettre ornée débutant une page, un chapitre ou un paragraphe.
- 11.** Peinture ou un dessin exécuté à la main qui décore ou illustre un texte sur parchemin
- 12.** Inventée par Gutenberg, à Mayence, en 1456, grâce à la découverte de la typographie
- 13.** Machine à mémoire électronique développée au XX^e et XXI^e siècles
- 16.** Assemblage de feuilles de parchemin, écrites d'un seul côté

FRISE CHRONOLOGIQUE À COMPLÉTER



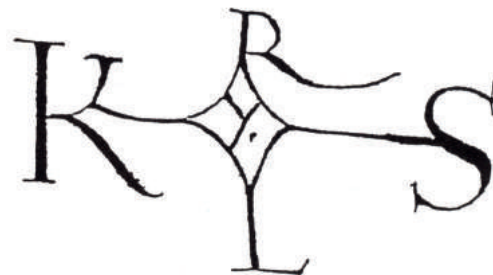
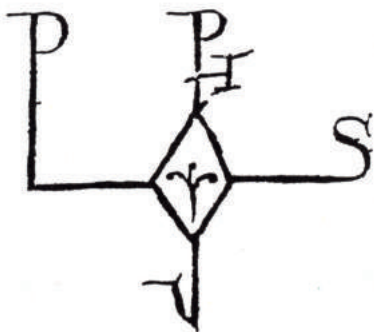
1 et 2 quels supports commencent à être utilisés à partir de ces 2 dates respectives ?

3 qu'apparaît à Mayence en 1456 ?

4 quelle nouvelle écriture apparaît ?

CALLIGRAPHIE

Réalise ton propre monogramme avec les lettres de ton nom



CALLIGRAPHIE

Écris ton prénom en écriture carolingienne

Écris ton prénom en écriture gothique

Écris ton prénom en écriture moderne

Écriture LATINE	Écriture MÉROVINGIENNE	Écriture CAROLINGIENNE	Écriture GOTHIQUE	Écriture HUMANISTIQUE	Écriture MODERNE
A (A)	Ꝑ ꝑ	a Ꝑ	Ꝑ	a	a
B	b	b	ꝑ	b	b
C	c	c	ꝑꝑ	c	c
D	Ꝓ ꝓ	d ꝓ	ꝑꝑ	d	d
E	e	e	ꝑ	e	e
F	f	f	f	f	f
G	g	g	g	g	g
H	h	h	g _h	g _h	h
I	i	i	i	i	i
J		k	k		j
L	l	l	l	l	l
M	m	m	m	m	m
N	n n	n d n	n	n	n
O	o o	o	o	o	o
P	p	p	p	p	p
Q	q	q	q	q	q
R	r	r	r	r	r
S	s	s	s	s (s)	s
T	t	t	t	t	t
U	u	u	u	u	u
V		v	v	v	v
X	x	x x	x	x	x
Y	y	y	y	y	y
Z	z	z	z	z	z



Pédagogie pratique — Mai 1953.

Photo B. N.

UN MOINE ÉCRIVANT
(M. F. 9198-F^o 19. Les Miracles de N.-D.).

1. _____

3. _____

2. _____

4. _____

QUI EST QUI ?

- Un encrier •
- Une enluminure •
- Un stylet •
- Un volumen •
- Une machine à écrire •
- Des calames •
- Une tablette d'argile •

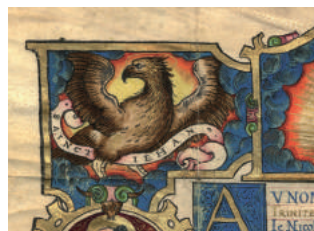
•



•



•



•



•



•



•



